

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2024

RECONNAÎTRE LES MÉTIERS DE LA MÉDIATION SOCIALE - (N° 2109)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 58

présenté par
M. Vignal

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 18, supprimer les mots :

« de formation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.